

Objet : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Date : 9 septembre 2024
Heure : 19 h
Lieu : À l'école Saint-Modeste

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil de la présidente
2. Mot de bienvenue de la direction
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 11 septembre 2023
6. Portrait des écoles 2024-2025
 - 6.1 Clientèle
 - 6.2 Organisation scolaire
7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents
8. Lecture et adoption du rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement
9. Élection des membres du conseil d'établissement
 - 9.1 Procédures d'élections
 - 9.2 Nomination d'un président d'élection (direction)
 - 9.3 Élection des postes disponibles - 2 pour les parents de Saint-Modeste (d'une durée de 2 ans) et 2 pour la communauté (d'une durée d'un an)
 - 9.4 Nomination du représentant(e) au comité de parents et de son substitut
10. Formation des organismes de participation des parents (OPP)
 - 10.1 Saint-Modeste
 - 10.2 Saint-Hubert
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Bonne soirée et bonne rentrée
scolaire 2024-2025 !